



(Investir au Cameroun) - Selon des sources proches du Ministère en charge des Postes et télécommunications, il n'est pas exclu qu'AES-SONEL, principal opérateur dans le secteur de l'énergie électrique au Cameroun, se déploie dans le très convoité secteur des télécommunications. Novembre 2011, se souvient-on, l'entreprise sollicite et obtient auprès de l'Agence de régulation des télécommunications (ART) une licence de 3e catégorie pour l'exploitation d'un «réseau privé indépendant» de fibre optique.

Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre de son système d'information et de contrôle, AES-SONEL a-t-elle posé plus de 700 km de câble de fibre optique de 96 brins dans plus de 12 localités sur son réseau de transport et de distribution de l'énergie électrique. Or, selon ces mêmes sources, cette autorisation mettait fin, de fait, à l'exclusivité accordée à l'opérateur public Cameroon Telecommunications (CAMTEL) en la matière.

En même temps que certains cadres du Ministère soulignent «le caractère contestable de l'autorisation accordée à AES-SONEL à poser des câbles de fibre optique sur ses lignes de transport du courant électrique», ils craignent que les 700 km de câbles de fibre optique posés par AES-SONEL ne servent pas seulement pour «sa communication interne».